



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GRANGE L'ÉVÊQUE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2026/04

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à 18 heure 30, le comité syndical de Grange l'Évêque étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de monsieur Denis PHILIPPE, président.

Etaient présents :

Dominique FLEURET, Pascale SEVERIN, Laure THOYER, David VINCENT
Nicolas MENNETRIER, Annie SALAMI, Jean-Yves BRUNEAU

en exercice : 8
présents : 8
votants : 8

Il a été procédé, conformément à l'article du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité syndical ; M. David VINCENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Dates :

de convocation : 20/02/2026
d'affichage : 20/02/2026

Objet : BUDGET PRIMITIF 2026

Il est demandé au comité syndical de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté lors de la réunion qui s'est tenue en présence du président et des deux vice-présidents le 4 février 2026, comme suit :

Budget de fonctionnement

BP2026		BP2026	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Dépenses		Recettes	
Réel	116 349,06	Réel	116 349,06
011 - Charges à caractère général	59 284,06	002 - Résultat de fonctionnement reporté	23 504,06
012 - Charges de personnel et frais assimilés	49 020,00	013 - Atténuations de charges	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	8 045,00	74 - Dotations et participations	92 755,00
66 - Charges financières	0,00	75 - Autres produits de gestion courante	90,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	77 - Produits spécifiques	0,00
Ordre	0,00	Ordre	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
Total Dépenses	116 349,06	Total Recettes	116 349,06

Budget d'investissement

	BP2026	RAR 2025	Total 2026
Investissement			
Dépenses			
2152 - Installations de voirie	7 433,33	-	7 433,33
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 500,00	-	1 500,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000,00	109,00	2 109,00
Total Dépenses	10 933,33	109,00	11 042,33

	BP2026	RAR 2025	Total 2026
Investissement			
Recettes			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	7 542,33	-	7 542,33
10222 - FCTVA	2 000,00	-	2 000,00
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500,00	-	1 500,00
Total Recettes	11 042,33	109,00	11 042,33

Le président explique, que conformément aux statuts du SIGE, et à la clé de répartition fixée au nombre d'habitants des deux communes membres du syndicat, les participations des communes sont calculées respectivement comme suit :

Fonctionnement général 92 755 € = 92 755 €
Macey : $96\,755 \times 225 \text{ hab} / 545 \text{ hab}$ = 38 293,61 €
Saint Lyé : $96\,755 \times 320 \text{ hab} / 545 \text{ hab}$ = 54 461,39 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

ADOPTÉ le budget primitif tel que ci-dessus présenté.

ARRÊTÉ la participation des communes telle que ci-dessus présentée

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	8	0	0

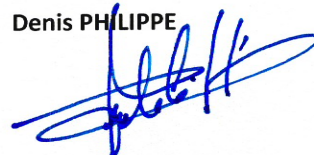
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire

Le président,

David VINCENT

Denis PHILIPPE



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),
A Saint-Lyé, le 04/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical(2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Lyé, le 04/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

ANNIE SALAMI Titulaire	
DAVID VINCENT Titulaire	
DENIS PHILIPPE Titulaire	
DOMINIQUE FLEURET Titulaire	
JEAN YVES BRUNEAU Titulaire	
LAURE THOYER Titulaire	
NICOLAS MENNETRIER Titulaire	
PASCALE SEVERIN Titulaire	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Lyé, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Syndicat intercommunal de Grange L'Evêque

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. Les dépenses et recettes courantes

III. Le programme d'investissement

I. Le cadre général du budget

Afin de faciliter la lecture des documents budgétaires soumis au vote, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe afin de permettre aux membres du bureau d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif, véritable colonne vertébrale d'une collectivité territoriale, retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 sera proposé au vote ce 4 mars 2026. Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général du syndicat sis à la mairie de Saint-Lyé aux heures d'ouvertures des bureaux. Cette proposition de budget a été réalisée sur la base de la réunion entre les deux maires des communes composants le syndicat ainsi qu'avec le président du SIGE qui a eu lieu le 4 février 2026.

Il a été établi avec la volonté :

- d'assurer les besoins du hameau ;
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- de maintenir le niveau de participation des communes au niveau des années précédentes ;
- d'inscrire un budget d'investissement sans projet nouveau afin de laisser toute latitude à l'équipe qui sera élue le 15 mars 2026 ;
- de ne pas recourir à l'emprunt.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget du syndicat. Elles sont équilibrées tout en laissant une marge de manœuvre en cas d'imprévu(s).



II. Les dépenses et recettes courantes

La section de fonctionnement permet au syndicat d'assurer le quotidien de la gestion du hameau de Grange L'Evêque, elle peut se résumer comme suit :

BP2026		BP2026	
■ Fonctionnement		■ Fonctionnement	
☰ Dépenses		☰ Recettes	
☒ Réel	116 349,06	☒ Réel	116 349,06
011 - Charges à caractère général	59 284,06	002 - Résultat de fonctionnement reporté	23 504,06
012 - Charges de personnel et frais assimilés	49 020,00	013 - Atténuations de charges	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	8 045,00	74 - Dotations et participations	92 755,00
66 - Charges financières	0,00	75 - Autres produits de gestion courante	90,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	77 - Produits spécifiques	0,00
☒ Ordre	0,00	☒ Ordre	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
Total Dépenses	116 349,06	Total Recettes	116 349,06

L'écart entre le volume total des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du syndicat à financer lui-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt. La capacité d'autofinancement prévisionnelle s'élève pour 2026 à **6 604,06 €** qui ont été inscrits en dépenses (article 6288) pour faire face aux éventuelles dépenses imprévues et qui équilibrent ainsi le budget de fonctionnement.

a) Les dépenses de la section

Les dépenses de fonctionnement sont constituées du traitement du personnel du syndicat, de l'entretien et de la consommation des bâtiments et des voiries, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services effectuées et des intérêts de l'emprunts à payer.

Elles s'élèvent à **116 349** euros dont **109 745** euros de dépenses réelles (hors réserve) soit une diminution de 2 070 euros par rapport à celle de 2024.

Chapitre 011 : charges à caractère général

Les dépenses inscrites à ce chapitre correspondent aux dépenses d'entretien courant et d'achat de matériel et fournitures.

De budget à budget, hors compte d'équilibre, elles diminuent de 4 761 € soit - 7,38 %.

Les principales évolutions sont les suivantes :

Article 6288 – Divers : prévision en diminution de 37,5 % soit – 3 961 €. Ce compte correspond à une réserve budgétaire inscrite pour faire face aux imprévus.

Article 6156 – maintenance : budget en baisse de 2 300 € soit 77 %. La prévision tient compte de la réimputation des dépenses de maintenance de l'éclairage public en 6281.



Article 6281 – concours divers, cotisation : + 1 760 € soit + 220 %. Ce compte enregistre dorénavant les dépenses relatives à la maintenance de l'éclairage public.

On notera également de petits ajustements sur les comptes suivants :

- 60623 alimentation : +70 €
- 60628 produits pharmaceutiques : 50 € (0 en 2025)
- 60631 fournitures d'entretien : -100 €
- 60633 fournitures de voirie : -300 €
- 60636 vêtements de travail : - 200 €
- 611 prestations de service : + 200 € (traitement des nuisibles)

Chapitre 012 : charges de personnel

Ce chapitre arrêté à 48 520 € est proposé en progression + 1 450 € soit + 3,08 %.

Dans la rémunération du titulaire, il a été pris en compte dans la prévision, la mise en place du CNAS et la participation employeur à la prévoyance en année pleine.

Dans les cotisations, il a été pris en compte l'augmentation de la CNRACL et de l'Ircantec

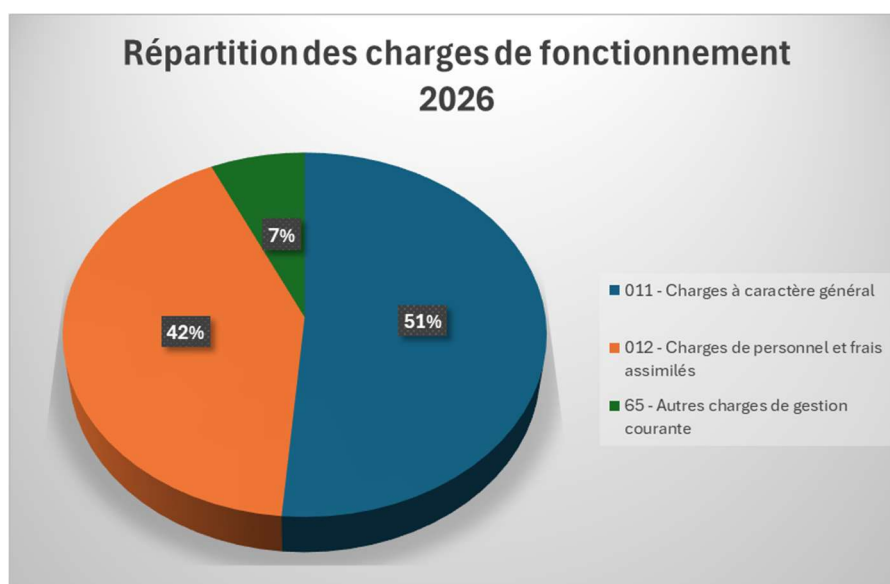
Chapitre 65 : indemnités

Ce chapitre enregistre les indemnités des élus. Il est proposé en progression de 1 435 € par rapport au budget 2025 soit +21,71 %. A compter du 1^{er} janvier 2026 les indemnités des élus progressent de 8 %. A noter également que le président actuel ne perçoit pas l'indemnité maximale à laquelle il aurait pu prétendre en 2020.

Chapitre 66 : charges financières

De budget à budget ce chapitre est ramené à 0 € (- 15 €) car le seul emprunt s'est éteint le 25 novembre 2025.

La répartition des dépenses réelles de la section de fonctionnement est représentée dans le graphique ci-dessous :



b) L'état de la dette :

Le syndicat n'enregistre plus aucun emprunt à compter du 25 décembre 2025.

c) Les recettes de la section :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la participation des deux communes membres. Elles sont maintenues au niveau de l'exercice 2025 soit 92 755 € et pour 90 € le produit d'une location de salle déjà réalisée.

Le résultat de fonctionnement cumulé s'établit à 25 004,06 € en 2025.

Sur l'article 002, figure ce résultat de fonctionnement cumulé (23 504,06 €) déduction faite d'une somme de 1 500 € affectée en investissement (article 1068).



III. Le programme d'investissement

Une vue d'ensemble de la section d'investissement pour 2026

BP2026 dt RAR Evolu % 25-26			BP2026 dt RAR Evolu % 25-26		
Investissement			Investissement		
Dépenses			Recettes		
2152 - Installations de voirie	7 433,33	-8,11%	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 542,33	20,88%
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 500,00	0,00%	10222 - FCTVA	2 000,00	566,67%
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 109,00	5,45%	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500,00	0,00%
Total Dépenses	11 042,33	-4,72%	Total Recettes	11 042,33	37,35%

En dépenses il est inscrit :

Article 2152 : une réserve de crédit pour des travaux de voirie.

Article 2188 : la reconduction de la somme allouée en 2025 à laquelle s'ajoute 109 € de reste à réaliser correspondant à l'achat d'un radiateur.

Les restes à réaliser de l'année 2025 sont les suivants et sont inclus dans la prévision de budget 2026 :

Article	Créancier	Objet de la dépense	Montant
2188	SIPAN	Radiateur	109,00

En recettes il est inscrit :

001 : le résultat cumulé des exercices précédents

10222 : le remboursement de la TVA sur les exercices précédents

1068 : l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement

Fait à Sainte-Lyé, le 4 mars 2026

Le président,

Denis PHILIPPE



ANNEXE : BUDGET 2026 présentation à l'article

	BP 2025	CA 2025	BP2026
Fonctionnement			
Dépenses			
011 - Charges à caractère général			
60611 - Eau et assainissement	200,00	155,80	200,00
60612 - Energie - Electricité	10 500,00	5 997,59	10 500,00
60622 - Carburants	2 400,00	2 045,94	2 400,00
60623 - Alimentation	150,00	215,86	220,00
60628 - Autres fournitures non stockées	-	-	50,00
60631 - Fournitures d entretien	500,00	198,72	400,00
60632 - Fournitures de petit équipement	2 200,00	1 539,21	2 200,00
60633 - Fournitures de voirie	2 400,00	1 787,86	2 100,00
60636 - Vêtements de travail	1 000,00	564,41	800,00
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives	300,00	329,66	300,00
6068 - Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	-	-	0,00
611 - Contrats de prestations de services	2 300,00	2 579,30	2 500,00
613 - Locations	100,00	-	100,00
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	3 000,00	-	3 000,00
615231 - Entretien et réparations sur voiries	1 000,00	-	1 000,00
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	3 000,00	444,90	3 000,00
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	500,00	2 630,69	500,00
6156 - Maintenance	3 000,00	596,20	700,00
6161 - Primes d'assurances multirisques	4 930,00	4 840,78	5 000,00
618 - Divers services extérieurs	50,00	148,95	50,00
623 - Publicité, publications, relations publiques	1 000,00	756,66	1 000,00
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	900,00	755,38	850,00
6281 - Concours divers (cotisations...)	800,00	2 536,35	2 560,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	13 750,00	13 708,50	13 750,00
6288 - Autres services extérieurs	10 564,84	-	6 104,06
Total 011 - Charges à caractère général	64 544,84	41 832,76	59 284,06
012 - Charges de personnel et frais assimilés			
633 - Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	900,00	846,37	1 000,00
6411 - Personnel titulaire	25 520,00	23 858,32	25 520,00
6413 - Personnel non titulaire	5 000,00	4 751,64	5 000,00
6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	15 400,00	15 521,39	17 000,00
6470 - Autres charges sociales	250,00	457,32	500,00
Total 012 - Charges de personnel et frais assimilés	47 070,00	45 435,04	49 020,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
6751 - Valeurs comptables des immobilisations cédées (hors ASA)	-	-	0,00
681 - Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	3 600,00	3 600,00	0,00
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 600,00	3 600,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courante			
65311 - Indemnités de fonction (élus)	6 050,00	5 818,60	7 500,00
65313 - Cotisations de retraite (élus)	550,00	244,40	350,00
65818 - Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	-	-	180,00
65888 - Autres charges diverses de gestion courante	10,00	3,46	15,00
Total 65 - Autres charges de gestion courante	6 610,00	6 066,46	8 045,00
66 - Charges financières			
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	15,00	13,41	0,00
Total 66 - Charges financières	15,00	13,41	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations			
681 - Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	-	-	0,00
Total 68 - Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	0,00
Total Dépenses	121 839,84	96 947,67	116 349,06

	BP 2025	CA 2025	BP2026
Fonctionnement			
Recettes			
002 - Résultat de fonctionnement reporté			
002 - Résultat de fonctionnement reporté	29 054,84	29 054,84	23 504,06
Total 002 - Résultat de fonctionnement reporté	29 054,84	29 054,84	23 504,06
013 - Atténuations de charges			
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	-	-	0,00
Total 013 - Atténuations de charges	-	-	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
7761 - Différences sur réal. (négatives) reprises au compte de résultat	-	-	0,00
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	0,00
74 - Dotations et participations			
744 - FCTVA	30,00	61,89	0,00
74748 - Participations autres communes	92 755,00	92 755,00	92 755,00
7488 - Autres attributions et participations	-	-	0,00
Total 74 - Dotations et participations	92 785,00	92 816,89	92 755,00
75 - Autres produits de gestion courante			
752 - Revenus des immeubles	-	80,00	90,00
75888 - Autres produits divers de gestion courante	-	-	0,00
Total 75 - Autres produits de gestion courante	-	80,00	90,00
77 - Produits spécifiques			
773 - Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	-	-	0,00
7751 - Produits des cessions d'immobilisations (hors ASA)	-	-	0,00
Total 77 - Produits spécifiques	-	-	0,00
Total Recettes	121 839,84	121 951,73	116 349,06



	BP 2025	CA 2025	BP2026 dt RAR
Investissement			
Dépenses			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	-	-	0,00
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées			
1641 - Emprunts en euros	4 050,00	4 042,47	0,00
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	4 050,00	4 042,47	0,00
21 - Immobilisations corporelles			
2131 - Constructions bâtiments publics	-	-	0,00
2135 - Install. générales, agencements, aménagements des constructions	-	487,00	0,00
2152 - Installations de voirie	8 089,72	-	7 433,33
2157 - Matériel et outillage technique	-	470,00	0,00
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 500,00	1 941,10	1 500,00
2182 - Matériel de transport	-	-	0,00
2184 - Matériel de bureau et mobilier	-	-	0,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000,00	1 748,64	2 109,00
Total 21 - Immobilisations corporelles	11 589,72	4 646,74	11 042,33
Total Dépenses	15 639,72	8 689,21	11 042,33
Recettes			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 239,72	6 239,72	7 542,33
Total 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 239,72	6 239,72	7 542,33
024 - Produits des cessions d'immobilisations			
024 - Produits des cessions d'immobilisations	-	-	0,00
Total 024 - Produits des cessions d'immobilisations	-	-	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
2157 - Matériel et outillage technique	-	-	0,00
2182 - Matériel de transport	-	-	0,00
28157 - Amort. matériel et outillage technique	3 600,00	3 600,00	0,00
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 600,00	3 600,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves			
10222 - FCTVA	300,00	891,82	2 000,00
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total 10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 800,00	2 391,82	3 500,00
13 - Subventions d'investissement			
13241 - Subv. non transf. Communes membres du GFP	4 000,00	4 000,00	0,00
Total 13 - Subventions d'investissement	4 000,00	4 000,00	0,00
Total Recettes	15 639,72	16 231,54	11 042,33

